

isa

Informations

Syndicales

Antifascistes

N° 26

Mai – Juin 2001

6,50 Frs

Racisme et discriminations : VIGILANCE !

Les tabous et le mur du silence sont en grande partie tombés. Si l'on s'en réfère en tout cas à la quantité d'articles de presse consacrés à la question du racisme et des discriminations. Les outils eux aussi commencent à apparaître : juridiques, d'information ... dont les insuffisances sont par ailleurs soulignées.

Face au fléau du racisme, terreau du fascisme, la mobilisation syndicale avance aussi.

Le Nouvel observateur du 08-14/02/01 publie un dossier de plus de quinze pages intitulé "Racisme à la française". Une synthèse qui a le mérite de rassembler des informations sur les discriminations à l'embauche, au travail – y compris celles légales mais non légitimes en vigueur dans le secteur public – le racisme à l'école, les inégalités d'accès au logement, aux loisirs (testings aux portes des boîtes de nuit)... Triste bilan !

L'hebdomadaire souligne que la France BBB - Black-Blanc-Beur – de la coupe du monde de football a rapidement cédé le pas devant la persistance des petites annonces d'offres d'emplois ou de logements "BBR" (Bleu Blanc Rouge) ou plus précisément "BYB" (Blond Yeux Bleus) (sic !). Les abus policiers sont aussi dénoncés, ainsi que le risque de clientélisme électoral envers les "minorités visibles".

Les procès pour discriminations se multiplient : discrimination à l'embauche à Grenoble (voir ISA n° 19) ou à Bordeaux contre une agence d'intérim Manpower, discrimination envers la clientèle au magasin Connexion de Besançon – le directeur du magasin recommandait à son personnel de se méfier de certains clients et "d'être encore plus en éveil vis-à-vis des étrangers ou gens de couleur" car "ceux-ci sont encore mieux organisés pour nous rouler (certains bien sûr)" (Libération du 26.01.01 et Le Monde daté du 27.01.01).

Pourtant les difficultés en matière judiciaire sont encore nombreuses, malgré les dispositions récentes aménageant la charge de la preuve.

Le GELD (Groupe d'Etudes et de Lutte sur les Discriminations) le soulignait déjà dans un

rapport en octobre dernier (Libération du 26.10.00 et Le Monde daté du 27.10.00) : " les textes ne sont pas mis en œuvre. Les parquets n'investissent pas les outils dont ils disposent et les plaintes sont classées sans suite". La preuve de la discrimination doit être apportée rappelons-le par la victime : preuve du préjudice subi en matière civile, preuve de l'intention discriminatoire en matière pénale. La première démarche apparaît moins compliquée, car dans une procédure pénale, il faut rassembler des preuves écrites (très rares) ou des témoignages (d'autant plus rares que les témoins ne sont pas suffisamment protégés).

Le cas Ikéa est à cet égard révélateur : la responsable de la diffusion des catalogues avait émis une circulaire à propos de l'embauche de personnes chargées de vérifier cette diffusion (voir ISA n° 8) dans laquelle elle notait "pour ce type de travail ne pas recruter de personnes de couleur, car, c'est malheureux à dire, on leur ouvre moins facilement la porte, et il s'agit d'avancer vite". Preuve écrite donc (par e-mail certes...), et pourtant "la société a été relaxée des poursuites pénales" (Libération du 03.04.01)... Sur le plan civil par contre l'employée et la société Ikéa France ont été condamnées à verser un total de 100 000 F de dommages et intérêts à SOS Racisme, au MRAP ainsi qu'à quatre syndicats.

Il reste donc encore beaucoup à faire sur le plan des outils de lutte contre le racisme et les discriminations. Le fonctionnement des Codac (Commissions départementales d'accès à la citoyenneté) ainsi que du numéro vert " 114 " a fait l'objet d'un rapport dont la presse a rendu

SOMMAIRE

- P. 1 Racisme et discriminations
- P. 2 Joie par les livres
- P. 3 NH et l'euthanasie / quelle stratégie dans les villes FN/MNR ?
- P. 4 revue de presse brune
Contacts abonnement

compte (*Le Monde* du 09.03.01 par exemple). Manque de moyens, "faible implication des élus, mise à l'écart des associations antiracistes et des organisations syndicales, investissement "inégal" des services de l'Etat (notamment de l'éducation nationale et des représentants des forces de l'ordre), participation "limitée" de l'autorité judiciaire"...le bilan est peu nuancé...

Le numéro 114 est aussi "épinglé" : mauvaise communication lors de la mise en place, nombre d'appels écoutés insuffisant (15 000 sur 715 000 appels reçus dans les 7 premiers mois), nombre de signalements très faible (0,66 % des appels), suivi "très timide" des dossiers par les parquets, etc. Par ailleurs, **la majorité des appels concerne les discriminations au travail.**

CFDT Magazine d'avril 2001 revient sur ces rapports et rappelle que "la *CFDT* avait attiré l'attention du ministère de l'Intérieur et les *Codac* sur la nécessité de donner de vrais moyens à ces commissions pour les voir fonctionner correctement".

National Hebdo traduit à sa façon ces insuffisances : dans son n°869 du 15 mars 2001, l'hebdo du FN titre "les *Codac* et le 114 ne marchent pas – Vous ne dénoncez pas assez vos voisins!". Pour NH, "peut-être les Français ne sont-ils pas racistes", mais surtout les préfets sont salués pour leur "attitude étonnante dans notre monde de pensée unique". S'ils ont très souvent écarté les associations et les syndicats, "c'est qu'ils sont bien placés, eux, pour savoir ce que sont (et ce que font) en réalité les prétendues associations de lutte contre le racisme"...

Haro encore sur SOS Racisme dans NH du 12.04.01 : les testings réalisés par l'association "s'apparentent à la délation". La preuve en est, Béatrice Péreire qui signe l'article est allée dans une boîte de nuit parisienne, "un club huppé et à la mode", où ne règne aucun racisme puisqu'un videur est Noir, qu'"on laisse passer les Noirs et les Arabes en tenue correcte"... Ce "reportage" n'a évidemment aucune valeur mais il permet à NH de dédouaner les gérants de boîtes – "pourquoi un patron refuserait-il un client?" - et surtout de faire passer SOS Racisme pour paranoïaque.

Paranoïaques, les syndicats doivent aussi l'être, puisqu'ils multiplient les actions judiciaires – les syndicats peuvent depuis peu engager des procédures – et tentent aussi d'intégrer la lutte contre le racisme et les discriminations à l'action syndicale, chacun à sa manière : défense et amélioration des droits des travailleurs étrangers, réguliers ou non, outils et stages de formation, participation aux actions d'éducation contre le racisme, prises de position pour l'éligibilité de

tous aux élections prud'homales, pour l'ouverture de la fonction publique... toutes les formes d'action existent et ISA ne peut que s'en réjouir. Reste bien sûr à les amplifier, et à mettre en commun les expériences. ISA se veut aussi un outil pour cela.

QUI PARLE DE "JOIE PAR LES LIVRES" ?

Dans le numéro de février 2001 de la "Revue des Livres pour Enfants", publication professionnelle de la Joie par les Livres, on peut trouver à la rubrique "nouveau", une critique élogieuse d'une réédition de romans de Vladimir Volkoff, publiés par les Editions du Triomphe.

La Joie par les Livres est un "organisme rattaché au Ministère de la Culture" et le "Centre National du Livre pour Enfants". Les Editions du Triomphe sont, elles, d'extrême droite, comme le savent de nombreux professionnels du livre pour enfants. En effet, la politique de "guerre culturelle" des municipalités d'extrême droite est passée par-là et un certain nombre de bibliothécaires se sont intéressés au sujet (2 Salons du Livre antifasciste, une Université d'été, de nombreux articles dans la presse...)

L'article de la revue explique que "les Editions du Triomphe se sont spécialisées, à côté de romans de scoutisme et d'auteurs assez marqués, dans les rééditions d'œuvres oubliées." Les romans de Volkoff seraient de "joyeuses parodies des romans d'espionnage" dont "le texte a gardé sa magie et son efficacité". Des romans publiés en 1965, en pleine guerre froide ! Des auteurs assez "marqués" en effet, dont Francis Bergeron, collaborateur de *Présent*, fait aussi l'éloge (05/02/92 et 27/10/92). Quoi de plus normal puisque Francis Bergeron et Françoise Pichard (pseud. Chard), elle aussi collaboratrice de *Présent*, sont membres fondateurs des Editions du Triomphe en 1992. Sophie Chalufour, mère de famille et nostalgique du "patrimoine de la bande dessinée catholique" de son enfance, serait à l'origine de la création de cette maison d'édition pour les jeunes.

Elle réédite, à côté de "Sylvain et Sylvette", "Fripounet et Marisette", les romans de Serge Dalens et de Trilby. Ceux-là sont accompagnés d'un ouvrage critique, qui souligne leur "idéal politique de droite", rassure les parents parce que, dans ces livres "on enseigne aux enfants à ne pas désirer changer le cours des choses".

Au catalogue de l'éditeur également, "La nouvelle peste" (sur le sida) et "Les chaussons à la fenêtre" (sur l'avortement) d'Elisabeth Bourgeois...

Comment le Centre National du Livre pour Enfants n'aurait-il pas eu accès à ces

informations ? L'auteur de l'article semble pourtant bien connaître le "Triomphe". Certes, ces publications sont autorisées, mais pourquoi dans la masse des rééditions de livres pour enfants avoir choisi ceux-là sans avertir clairement les lecteurs ? La Revue des livres pour Enfants est pour les bibliothécaires, enseignants et documentalistes, un outil très important dans la sélection d'achats. Attendons-nous donc à voir sur les rayons des bibliothèques ces romans de Volkoff...

La Joie par les Livres ignore-t-elle la stratégie du "Triomphe" qui, pour publier ses "nouveauautés", vend des rééditions ? Acheter dans ce catalogue, c'est permettre à un tel éditeur d'exister. Et il est très dangereux qu'une revue aussi officiellement reconnue, qui jouit d'une légitimité incontestée chez les professionnels du livre, se fasse le chantre de tels publications.

NATIONAL-HEBDO ET L'EUTHANASIE

NH du 19.04.01 titre : " *Modernisation du système de santé, KOUCHNER POUR L'EUTHANAZI* ", dans une typographie en rouge et noir. " *Le ministre Kouchner est un médecin qui tue* ". L'euthanasie, associée au génocide nazi, est définie comme " *l'assassinat légal de vieux et de malades* ". Démonstration : " *Ce n'est pas la notion de violence qui lui (Kouchner) répugne, c'est le fait qu'euthanasie rime avec nazi, soulignant que toute légalisation de l'euthanasie rend hommage aux nazis, les premiers grands théoriciens et praticiens de la chose* ". Les nazis, de simples tueurs de vieux et de malades...

Le discours révisionniste, on le sait, abonde en rapprochements et comparaisons qui banalisent. Et c'est une stratégie bien connue de NH : en octobre 1997, par exemple, gros titre sur " *Le PC, les juifs et Papon, JUDAPO* " ou encore en janvier 1997, " *une pseudo-science naziforme* "... Il faut également noter que l'auteur de l'article sur l'euthanasie est Yves Daoudal, ancien collaborateur de Présent et militant catholique intégriste. Son lexique emprunte donc aussi aux anti-avortements ; il oppose plusieurs fois " *la culture de mort* " et " *les promoteurs de la culture de vie* ". " *Après l'avortement, écrit-il, l'euthanasie est une nouvelle régression barbare de notre civilisation, fondée sur le respect chrétien de la vie qui nous est donnée par le Créateur* ".

Ca sonne vraiment comme un tract anti-avortement : Souvenez-vous " *six millions de victimes, c'est un détail quand il s'agit des 6 millions d'enfants français massacrés en 20 ans dans le ventre de leur mère* ", (tract Présent 1997).

QUELLE STRATEGIE ANTIFASCISTE DANS LES VILLES FN/MNR ?

CFDT Magazine de mai 2001 consacre plusieurs pages aux villes dirigées par le FN ou le MNR en région PACA.

Les succès électoraux de l'extrême droite à Vitrolles, Marignane et Orange sont expliqués par les politiques de "proximité" menées dans ces villes : il faut entendre par-là par exemple la mise en place de numéros verts permettant aux habitants de signaler " *qu'un banc public est cassé, et l'équipe municipale intervient dans les heures qui suivent* "... Populisme, clientélisme, et image de "bons" gestionnaires ont suffi à faire réélire D. Simonpiéri, J. Bompard et C. Mégret. A Toulon, le FN s'est pris " *les pieds dans le tapis* ", à cause de " *sa propre incompétence* " et des " *frasques* " de l'équipe municipale.

La substitution de l'Etat, de la région...aux municipalités pour le soutien aux structures sociales ou culturelles a également permis de limiter les dégâts pour les habitants de ces villes, certaines activités étant maintenues sans être financées par les impôts locaux...C'est le cas pour les Chorégies d'Orange, mais la maison de quartier des Pins à Vitrolles a elle bien disparu, et pourtant des habitants de ce même quartier ont voté MNR ! (peut-être sont-ils davantage rassurés par une " *police municipale qui fait la chasse aux jeunes* " ?). Le quotidien des syndicalistes a été nettement moins épargné. Si à Marignane, " *à part quelques bricoles, on n'a pas vu de grandes différences* " avec le maire de droite précédent, à Orange et à Vitrolles, la situation est très grave. A Vitrolles, menaces de mort, placardisation, doublage par des chargés de mission "politiques"... les communaux CFDT peuvent encore malgré tout présenter une liste complète pour les élections au Comité des œuvres sociales. A Orange, " *les résistants sont lucides mais fatigués* ", certains militants envisagent de quitter la ville.

Pour Henri Israël qui signe ces pages, manifestement la stratégie des antifascistes était "inadaptée", trop frontale, trop éloignée de la population et trop coupée des politiques. On veut bien souscrire à l'erreur d'avoir écarté les politiques, les rendant responsables et donc inaptes à résoudre le problème. Marc Sonnet souligne la difficulté dans l'article sur Vitrolles : " *nous sommes entrés dans un piège, celui de se voir renvoyer au rang d'extrémistes face à l'extrémisme. Comme si les valeurs républicaines, antifascistes, pouvaient être extrémistes...* ". Aujourd'hui, si " *clamer "à bas le fascisme" ne suffit pas* ", **il s'agit de soutenir ceux qui en ont repris pour 6 ans, et surtout d'éviter la banalisation.**

ISA prendra toute sa part dans ce combat.

**NATIONAL HEBDO SERT LA SOUPE
A L'ASSOCIATION LEGITIME
DEFENSE**

Dans son édition du 19 avril 2001, N.H publie la lettre de François Garsi (Légitime Défense) à la Garde des Sceaux. Celui-ci fait l'éloge de "l'excellente *"loi anticasseurs"*... que *Badinter* a abrogé sous les applaudissements d'une *"intelligentsia"* tout à fait stupide " et demande son rétablissement *"dans les meilleurs délais"*. Une nouvelle fois le F.N fait la promotion de l'association Légitime défense, ce qui laisse supposer que les militants frontistes y militent à l'aise comme des poissons dans l'eau.

**NH CONTRE LA POLITIQUE DE
LANG,**

Dans un article du 12.04.2001, N.H s'en prend aux projets du Ministre de l'Education Nationale : On peut lire que celui-ci *"ne voulant pas d'une "école à deux vitesses" on continuera d'avancer debout sur la pédale de frein...les illettrés sont légion et le collègue plus inique que jamais...il(le ministre) s'est refusé à cette mesure de salut public : casser le collège unique et donner un vrai statut à l'enseignement professionnel"*.

Il apparaît que le FN a des velléités d'occuper politiquement le terrain de l'enseignement, exploiter les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants allant de pair avec une attaque en règle du SNES qui, d'après NH *"ne s'est jamais élevé, bien au contraire, contre l'inanité des nouvelles pédagogies, se contentant généralement de demander plus de moyens"*.

**... ET SOUTIENT L'ASSOCIATION DES
PROFESSEURS DE LETTRE CONTRE
LE BAC FRANÇAIS**

La semaine suivante NH fit la promotion sur une page entière de l'action de l'Association des Professeurs de Lettre et de plusieurs autres associations : qui *"ont entrepris d'expliquer aux français en quoi la réforme du bac de français est inacceptable"* en publiant une pétition dans les principaux quotidiens de l'hexagone.

Sur le même sujet et sur la même page les déclarations de Bompard, maire d'orange, sont reproduites : *"pour lui (Lang) et l'utopie socialiste...l'école fabrique non pas des cerveaux mais des "citoyens", non pas des lettrés mais des endoctrinés"*.

Attention danger, le monde enseignant suscite des appétits démagogiques de la part du FN qui n'est pas immunisé naturellement contre les idées de l'extrême-droite. La vigilance s'impose et les syndicats enseignants doivent continuer à l'exercer sans faiblesse.

**LE S.N.U.I PERSISTE ET
SIGNE !**

Dans son rapport d'activité et d'orientation en vue de son prochain congrès en juin, le Syndicat National Unifié des Impôts déclare dans son chapitre "combattre les idéologies liberticides " :

" Le SNUI s'était engagé à ne pas baisser la garde face à l'extrême droite et il a été fidèle à cet engagement par son soutien à Ras l'Front et sa participation aux initiatives syndicales antifascistes (ISA). On peut penser que ces mobilisations citoyennes ont aidé à faire reculer les idéologies fascisantes, mais la bête n'est pas terrassée et la plus grande vigilance s'impose toujours. Le SNUI demandera en conséquence à ses militants et adhérents de demeurer mobilisés pour assurer la défense des libertés "

La rédaction d'ISA se félicite de cet engagement exemplaire et souhaite qu'il soit repris dans l'ensemble du mouvement syndical.

Abonnement

Nom Prénom et/ou syndicat

Adresse

Code Postal

Ville

🍏 10 numéros (1 an) : 50 F

🍏 Abonnement de soutien : 100 F ou plus

Chèque à l'ordre d'ISA

Contact

ISA : B.P. 241-16 75765 Paris cedex 16

Fax : 01 48 36 66 33

e-mail : isacom@worldnet.fr

Dir. De publication : F. Pécoup

Administration : I. Nicolas, J.J. Petiteau,
Rédaction : H. Alexandre (FGTE-CFDT),
C. Aumeran (SNUI),
C. Birnbaum (SNESUP-FSU),
P. Farfart (SNUIPP-FSU),
F Mahé RIF Paris 19°
JP. Ravaux (SNPES-PJJ-FSU),
D. Turbet-Delof (SNUI),
JL. Wichegrod (CGT Finances),

CCPA n°0603 S 05157

Edité par VISA / Imprimé par nos soins